



# SAS HANDBALL

## CHARTRE DU CLUB

*Sportif en tribune et sur le terrain*

### L'ESPRIT DU CLUB

- être **ouvert**, **accessible** et **courtois**,
- favoriser la **cohésion** et le **lien** entre tous les acteurs de la compétition (partenaires, adversaires, arbitres, officiels, éducateurs, entraîneurs, dirigeants et organisateurs),
- respecter les décisions de l'**arbitre**,
- s'interdire toute forme de **violence** physique ou verbale,
- être **respectueux** du jeu, des règles, des adversaires et des arbitres,
- être **honnête**, **intègre**, **solidaire**, **tolérant** et **maître de soi**.
- respecter les **consignes** données par l'entraîneur et les dirigeants du Club,
- suivre les principes de **vie associative** (échange, soutien, solidarité, investissement...),
- porter une **tenue** adéquate (short, maillot, chaussures propres, bouteille...).

### LE FONCTIONNEMENT DU CLUB

Tous les adhérents participent à la vie du club. Cela fait partie de l'envie de partager et de transmettre. C'est **très bien** d'être parent ou joueur, mais participer, aider ou encadrer un groupe, c'est **mieux**.

- **DEPLACEMENTS** : Les PARENTS s'engagent à participer aux transports des enfants lors des matches à l'extérieur. Tout joueur ou parent utilisant son véhicule lors des déplacements REGIONAUX uniquement pourra être indemnisé selon le barème en vigueur.
- **JOUEURS** : Vous devez prévoir du temps, pendant une saison, pour arbitrer, tenir la table de marque, supporter les autres équipes.
- **PARENTS** : Chaque responsable légal est tenu de s'informer des convocations du mineur dont il a la charge et doit contribuer aux accompagnements et aux goûters des enfants.

## LE RESPECT DES HORAIRES

- être **ponctuel** lors des différents rendez-vous de la vie du club : entraînements, déplacements, tournois, réunions,...
- s'informer des **événements** et anticiper ses indisponibilités. Le moyen d'information privilégié est **SportEasy** (<https://sashb.sporteasy.net/>), auquel chaque adhérent se voit automatiquement attribuer un compte.

## LE RESPECT DU MATÉRIEL ET DES LOCAUX

- prendre soin du **matériel** confié (ballons, chasubles, buts, cerceaux, colle,...), le ranger en fin de séance ou le ramener après une compétition.
- respecter le **bien** d'autrui,
- ne dégrader d'aucune façon les **locaux** dans lesquels vous évoluez, à domicile comme à l'extérieur,
- laisser les **installations** propres après usage (terrain, vestiaires, tribunes),
- aucun joueur n'est autorisé à pénétrer dans le **gymnase** sans la présence d'un membre du club (entraîneur, dirigeant), ainsi que dans le local matériel.

## LES MUTATIONS

- Vous pouvez demander un arrêt en cours de saison, qui ne donnera droit à **aucun remboursement** de frais d'adhésion.
- Néanmoins, une **mutation exceptionnelle** est possible en cours de saison ; une commission examinera votre demande.
- Si vous rejoignez le Club par le biais d'une mutation payante, un chèque de **caution** vous sera réclamé. Si vous demandez une mutation dans un autre club l'année suivante, le chèque de caution sera encaissé (sauf raison majeure comme déménagement, mutation professionnelle ou entente préalable).

## LES SANCTIONS

Si la présente charte n'est pas respectée, une commission composée de membres du Bureau du SASHB peut décider de sanctions allant du simple **rappel à l'ordre** à la **radiation** pure et simple.

Si une décision à l'encontre du club suite au mauvais comportement d'un joueur, prise par une instance fédérale, régionale ou départementale, est assortie d'une **amende financière**, elle sera à sa charge ou à celle de ses parents s'il est mineur.



Nom et prénom de l'adhérent :

Si l'adhérent est mineur, nom et prénom du responsable légal :

**« Je reconnais avoir pris connaissance de la charte du SASHB et m'engage à la respecter. »**

Fait à :

Signature (de la personne majeure) :

Date :